

Initiatives ministérielles

Mme Hunter: Oui, monsieur le Président, je serais trop heureuse de vous faire part de l'évaluation que font les écologistes de cette question.

J'ai eu le plaisir de dîner avec certains membres du groupe qui a examiné ce projet de loi. Ils n'en sont pas très heureux. En fait, ce sont eux qui nous pressent de le bloquer. Il est si imparfait qu'ils veulent qu'on le rejette. Ils se rendent compte que le gouvernement tente de le faire adopter à la hâte pour atteindre son objectif à court terme. Comme d'habitude, c'est de la frime.

Les écologistes canadiens, qui sont compétents et raisonnables, savent très bien ce que le gouvernement a en tête. Alors, je pense que la meilleure chose qu'il a à faire, c'est de retirer ce projet de loi et de le remanier considérablement.

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la députée. En matière environnementale, les gens se préoccupent habituellement de l'air qu'ils respirent, de la terre sur laquelle ils vivent, de l'eau qu'ils boivent et de ce genre de choses. Elle parle de tout un tas d'autres choses puisqu'elle se demande, par exemple, si nous devrions envisager le fait que des employés syndiqués gagnent 18 \$ de l'heure. Elle parle ensuite de la loi de l'Ontario sur l'évaluation environnementale et prétend que c'est un bon exemple à suivre. Je sais bien que cette loi a été présentée par un gouvernement conservateur, il y a de nombreuses années, et que pendant cinq ans, les libéraux ont essayé de l'utiliser, sans succès, et que c'est maintenant au tour des néo-démocrates.

Je voudrais demander à la députée si elle peut nous citer une audience, une audience couronnée de succès, ou une décision prise en vertu de la loi sur l'évaluation environnementale en Ontario, si elle pense qu'elle est aussi bonne? Je peux lui garantir qu'il n'y en a aucune, mais elle voudra peut-être me donner son opinion là-dessus.

Mme Hunter: Monsieur le Président, oui, je serais heureuse de faire un commentaire. Cette question me permet de souligner une autre faiblesse de ce projet de loi, le fait qu'il faut une réglementation pour le rendre applicable. C'est de ça que nous parlons, l'applicabilité.

Oui, nous pouvons câliner, supplier et suggérer, mais ce qu'il nous faut vraiment, ce sont des lois et des lois applicables. Il faut que les gens sachent que ces lois seront appliquées et que ceux qui dégraderont notre environnement devront payer l'amende ou aller en prison.

[*Français*]

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme je termine ce soir ma deuxième semaine comme nouveau membre de l'équipe de la Présidence, je tiens à remercier plusieurs d'entre vous qui m'ont exprimé leurs meilleurs voeux et m'ont offert leur collaboration. J'essaierai d'être à la hauteur des attentes que vous m'avez formulées.

[*Traduction*]

Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 heures.)